Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASI20260505-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Marquette-lez-Lille, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de MARQUETTE–LEZ-LILLE.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : 17

Membres présents :
Monsieur : Boumediene MIMOUN, Vice-Président
Mesdames : Joëlle DARCHICOURT, Michèle GUILBERT, Sylvie TIRLOY, Florence LECROART, Coralie VICO
Messieurs : Jacques DEREMETZ, Johan GRUSON, Eric BOGAERT, Arnaud DELERIVE, Rachid BECHKER

Etaient absents excusés :
Monsieur : Dominique LEGRAND, Président
Messieurs : Pierre LANNIAUX pouvoir à Joëlle DARCHICOURT, Grégory DEKONINCK pouvoir à Boumédiene MIMOUN
Mesdames : Joëlle BOUTEN, Angélique CHANDELIER

Etait absent :
Monsieur : Vincent FIORILE

En présence de Madame Jennifer TUCKER, Directrice.

DOSSIER N° CCAS/I/2026/05/05

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASI20260505-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

DOSSIER N° CCAS/I/2026/05/05

ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE :
Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, informe ses collègues des aides attribuées par la Commission Permanente des mois de juin à août 2026.

- **Commission permanente du 19 juin 2026**
  DELIBERATION N° CCAS/I/2026/06/06
  ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE

  Sous la Présidence de Madame Michèle GUILBERT, Vice-Président, la Commission Permanente s'est réunie le 19 juin 2026 et a étudié 09 dossiers et décidé d'attribuer :
  - **150 € d'aide exceptionnelle sous forme de chèques multi-services**
  - **560,00 € d'aide exceptionnelle (loyers)**

  La commission a décidé de rejeter deux dossiers et d'en ajourner un.
  Etaient présents :
  Mesdames : Joëlle DARCHICOURT et Michèle GUILBERT
  Monsieur : Vincent FIORILE

- **Commission permanente du 24 juillet 2026**
  DELIBERATION N° CCAS/I/2026/07/07
  ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE

  Sous la Présidence de Monsieur Boumédiene MIMOUN, la Commission Permanente s'est réunie le 24 juillet 2026 et a étudié 7 dossiers et décidé d'attribuer :
  - **90,00 € d'aide alimentaire sous forme de chèques multi-services**
  - **180,00 € d'aide exceptionnelle sous forme de chèques multi-services**
  - **350,00 € d'aide exceptionnelle (loyers)**

  La commission a décidé d'ajourner 2 dossiers et d'en rejeter un.
  Etaient présents :
  Mesdames : Michèle GUILBERT, Joëlle DARCHICOURT et Françoise LECROART
  Messieurs : Boumédiene MIMOUN Vice-président, Jacques DEREMETZ, Eric BOGAERT et Vincent FIORILE

- **Commission permanente du 28 août 2026**
  DELIBERATION N° CCAS/I/2026/08/08
  ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE

  Sous la Présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-président, la Commission Permanente s'est réunie le 28 août 2026 et a étudié 14 dossiers et décidé d'attribuer :
  - **90,00 € d'aide exceptionnelle sous forme de chèques multi-services**
  - **1 094,72 € d'aide exceptionnelle (loyers, mutuelle)**

  La commission a décidé de rejeter trois dossiers et d'en ajourner trois.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASI20260505-DE

Etaient présents :
Mesdames : Joëlle DARCHICOURT et Florence LECROART
Messieurs : Boumediene MIMOUN, Vice-président, Jacq
FIORILE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

PREND ACTE.

Fait en séance à Marquette-Lez-Lille, les jour, mois et an ci-dessus (suivant signatures)

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
Centre Communal d'Action Sociale

Le Vice-président,

Boumediene MIMOUN.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 059-265903864-20260928-CCASI20260505-DE